



L'agenda trop dense en cette période estivale a été transféré dans l'encart de cette lettre.

Pour tout renseignements complémentaires n'hésitez pas à contacter l'Office de Tourisme au 02 33 304 03 07



Dans ce numéro :

Éditorial	1
Le Mot du Maire	1
Petit patrimoine et fleurissement	1
Conseil Municipal	2 et 3
Bibliothèque et Centre Multi-média	2
Révision simplifiée du POS	2
Concours de fleurissement	3
Don du sang	3
Inauguration de la station d'épuration	3
Projet : Vogue à l'âne	4
Plan canicule 2009	4
L'agenda de l'été	en encart

PORT-BAIL PASSION

Une équipe passionnée pour une ville passionnante

Une plage propre ... l'affaire de tous !

L'ouverture de la saison d'été cette année revêt une importance particulière: Pavillon Bleu oblige. Les obligations nécessaires pour conserver ce Label doivent être l'affaire de tous, Port-Baillais, estivants, résidents secondaires, services municipaux ... Les premiers baigneurs ont pu apprécier les douches solaires, les nouvelles toilettes accessibles aux handicapés, les 3 poubelles de tri-sélectif aux entrées de plage. La qualité des eaux de baignade est affichée avec fierté et un nouveau panneau d'information a été

posé.

Une organisation « plage propre » a été mise en place avec la Communauté de Communes qui a mandaté la société Astre Environnement pour un nettoyage journalier et manuel des macro-déchets. Un employé des services techniques intervient tous les matins sur la zone de bain pour vérifier si les vents ou les grandes marées n'ont pas encombré la plage de déchets variés, et intervient si cela est nécessaire.

Bien sûr, les toilettes sont nettoyées et les poubelles vidées tous les jours y compris le week-end et les jours fériés.

Nous espérons tous que d'accéder sur une plage propre déclenchera un réflexe d'éco-citoyen c'est-à-dire de tout faire pour qu'elle le reste ... Le privilège d'habiter toute l'année, ou quelques semaines au bord de la mer, nous impose de respecter ce lieu de rencontre entre elle et la terre. Sachons partager cet espace fragile où doit vivre, travailler, se reposer ... une population amoureuse de ce territoire d'exception.

La Commission Communication



Petit patrimoine

Une équipe constituée de conseillers et de bénévoles a restauré le muret en pierre et le parterre de fleur à l'angle du hameau Fleury et de la valette.



Fleurissement

Depuis quelques semaines notre bourg a retrouvé ses couleurs d'été grâce au fleurissement des employés municipaux. Ce fleurissement a été préparé de longue date dans les serres de la commune.

Le Mot du Maire...

Ouverture du marché d'été, circulation dense, reprise des visites de l'Église Notre-Dame et du Baptistère, plage surveillée arborant le Pavillon Bleu, estivants déambulant nonchalamment dans les rues de la Plage et dans le bourg sous un soleil radieux, tout indique que la saison d'été est là.

Les importants travaux engagés sont suspendus et l'ensemble des professionnels du tourisme et de la restauration sont parés pour offrir à nos visiteurs, un maximum de prestations. Mais l'été, c'est aussi des expositions et de grandes

et belles fêtes pour tous, y compris pour les Port-Baillais qui vivent et demeurent à l'année dans notre belle cité fleurie. Bref, un effort et une disponibilité de tous, pour tous, horsains comme sédentaires.

Amusez-vous, reposez-vous, participez à nos animations, profitez bien de la plage, de la mer et du merveilleux bocage de notre arrière pays. Notre souci c'est votre bien-être !

Bonnes vacances à chacun d'entre-vous.

Le Maire **Guy Cholot**

Bibliothèque

La bibliothèque-médiathèque de la rue Monfiquet reste ouverte pendant l'été.

Le mardi de 10h à 12h et de 16h à 19h.

Le mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h

Le vendredi de 16h à 18h

Le samedi de 10h à 12h

Renseignements au :
02 33 04 32 86

Procédure de révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols

Opération du « Domaine des Pins »

Conformément à la délibération du Conseil Municipal du 31 mars 2009 et dans le cadre de la concertation préalable de la population, le dossier de révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols est à la disposition du public aux heures d'ouverture du secrétariat de la mairie de Port-Bail.

Le lundi 13h30-16h30
du mardi au vendredi 9h-12h30 / 13h30-16h30
Le samedi 9h-12h

Horaires d'été pour le Centre Multi-Média

Le Centre Multi-Média de Port-Bail (dans l'ancienne gare) et animé par la Communauté de Communes reste ouvert cet été.

Mardi et vendredi de 10h à 12h et de 15h à 18h
Mercredi de 10h à 12h

Tel : 02 33 08 04 49

Le Conseil Municipal s'est réuni le 30 juin 2009 avec un ordre du jour assez éclectique

Aménagement de la rue Asselin

La rue Asselin a été rénovée. Le marché initial était de 204 721 € avec la société Meslin, Des travaux supplémentaires ont été effectués rendant la rue plus agréable par la pose de grilles et le tracé de passages cloutés plus visibles par des bandes de résine de couleur sable. Le coût supplémentaire est de 9335 €. La rue Helloin a également bénéficié de cet équipement de sécurité.

Projet d'aménagement du site du Baptistère

Afin de valoriser le site du Baptistère, la commune fait appel au CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) pour une mission d'accompagnement de maîtrise d'ouvrage. Le coût total de la prestation est de 5920€ dont 50% est pris en charge par le CAUE, reste à la charge de la commune 2960€. Le Comité de Pilotage a décidé également la pose de panneaux explicatifs sur les origines du Baptistère et son fonction-

Pas de Permanences du Conseiller Général Dieudonné Renaux pendant les mois de juillet et août

Les permanences reprendront en septembre

En cas de problème urgent, veuillez contacter la mairie au **02 33 87 52 00** qui lui transmettra le message

Conseil Municipal ...



nement. Enfin, la porte vitrée du Baptistère, toujours détériorée, va être remplacée par une grille pour la somme de 1900€ remboursé par notre assureur. Un comité technique comprenant deux élus (Mrs Laidet et Pillet) un représentant du CAUE et un représentant de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) est désigné pour encadrer le projet. Une association, pour valoriser la richesse du patrimoine Port-Bailais et accompagner le projet est créée: l'APAP (Association pour le Passé dans l'Avenir de Port-Bail), et animée par Denis Pillet.

Terrain de l'ancienne station d'épuration : mise à jour foncière

La station d'épuration de la rue Aubert est devenue un poste de refoulement. La commune cède pour 1 € au syndicat d'assainissement les 283 m² nécessaires à cette implantation.

Une bande de 173 m² contiguë à la propriété de Madame Picot lui est cédée pour la somme de 2,5 € le m², les frais de bornage et notariés étant à sa charge.

Echange de terrain entre la commune et Monsieur Gilles Lelyon

Le chemin d'accès au terrain de foot étant la propriété de M. Gilles Lelyon, la commune veut l'échanger contre une partie du chemin rural de la rue du Stade. Pour cela une procédure de déclassement de ce dernier est nécessaire. Une enquête publique sera ouverte pour faire cette opération.

Projet "Vogue à l'âne" : demande de subvention

Deux jeunes projettent de faire un voyage à pied avec deux ânes du Cotentin de Port-Bail au Portugal. A chaque étape, il est prévu une liaison sous forme de blog avec les élèves de l'école pour faire partager leur aventure. Elles sollicitent de la commune une subvention pour réaliser leur projet. Le Conseil Municipal, ayant dernièrement révisé à la baisse les subventions des associations et ce projet ne rentrant pas dans un cadre associatif, décide de ne pas donner suite à cette demande, par contre il accepte de faire la promotion de cette opération dans « La Lettre ».

Baptistère et VVF ... encore de beaux projets

Acquisition de deux "NEWCAT" d'occasion

Il est nécessaire d'investir dans du matériel pour la saison. Deux bateaux sont achetés pour la somme de 1500 € et donnés à l'école du vent. Cette avance viendra en déduction de la subvention susceptible d'être attribuée à cette association.

Rénovation du VVF

La rénovation du VVF est nécessaire pour développer l'atout économique et touristique et pour maintenir en état notre patrimoine. Le devis s'élève à 2 665 500 € avec la création d'un centre aquatique qui pourrait être accessible aux enfants de la Côte des Isles. La commune participe au financement à hauteur de 20%. Pour les 80% restants, des démarches sont entreprises pour solliciter des subventions auprès de l'État, la Région, le Département, la CAF et le VVF.

Un nom pour le square près du presbytère

Le square près du presbytère a été dénommé "**Jardin**

Donnez votre sang !

« Si vous avez envie de sauver des vies, donnez votre sang »

C'est le message de l'Établissement Français du sang qui vous attend le 17 juillet de 15h30 à 19h salle polyvalente de Port-Bail.

des culottes courtes' par référence au festival éponyme. Un nouveau jeu pour les petits va être installé prochainement.

Informations de Monsieur le Maire

Le marché pour l'élaboration d'un système d'information graphique a été attribué à la société **HYDRACOS** pour 68 740 € TTC.

Le marché du nettoyage des rues a été attribué à la société **VOIRIES SERVICES** pour 27 941 € TTC.

Le marché du remplacement du ponton de plaisance a été retiré compte tenu des évolutions et des perspectives récentes développées pour l'extension du port.

Le marché pour la requalification du secteur de la plage a été attribué au groupement :

SAFEGE-

ATELIER DU CANAL-MH LIGHTING pour un montant de 425 776 € TTC.

Le poste de secours de la plage est en service jusqu'au 31/8 et assuré par des Sapeurs Pompiers.

Suite à un mouvement de grève de l'ERDF, l'éclairage public a anormalement fonctionné en journée. Après réclamation, la commune sera indemnisée du préjudice subi.

La **FNACA** (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc, Tunisie) va faire une exposition photographique portant sur les guerres de l'après guerre à l'église Notre Dame du 1er au 6 octobre.

Lors d'un prochain voyage des maires de Saint-Pierre et Mi-

quelon en Normandie, ceux-ci feront une visite à Port-Bail.

En raison de la cérémonie du 14 juillet, le marché du mardi est avancé au dimanche 12 juillet.

L'entreprise **SITPO** d'Agneaux a adressé aux impôts une déclaration de Taxe Professionnelle en faveur de la commune de Port-Bail.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu : mardi 08 septembre 2009 à 20 h 30.



CONCOURS DE FLEURISSEMENT 2009

Comme les années précédentes, notre commune participe au concours cantonal de fleurissement. Fleurir c'est se faire plaisir et vivre dans un univers de fleurs et de verdure. Mais c'est aussi offrir à nos visiteurs une image encore plus belle de notre commune avec son bourg, ses villages et ses hameaux.

Pour y participer et faire partie peut-être des lauréats communaux, cantonaux, voire départementaux et nationaux, il vous suffit de vous inscrire au plus vite en mairie.



Inauguration de la nouvelle station d'épuration

Vendredi 19 juin, Jean François Legrand, Président du Conseil Général est venu inaugurer la nouvelle station d'épuration. Accueilli par Richard Yver Président du Syndicat d'Assainissement des eaux usées et ses vices présidents, les maires de Port-Bail, St Lô d'Ourville et Denneville, Le haut responsable départemental a visité et apprécié les installations « *c'est une station qui s'inscrit dans le développement durable* » soulignait-il. L'ancienne station au bord du havre est devenue station de pompage et les panneaux « baignade interdite » devraient bientôt disparaître. Richard Yver a évoqué toute l'histoire depuis mai 91 où le Conseil Municipal approuvait un avant projet jusqu' à aujourd'hui avec cette installation qui fonctionne depuis environ 2 mois. Avant la fin de l'année tout le secteur de la plage sera raccordé et la nappe phréatique très sensible de cette zone sera débarrassée de nombreuses pollutions domestiques. Une brochure expliquant le fonctionnement de cette station d'avant-garde est à votre disposition en Mairie.

PORT-BAIL PASSION

Mairie de Port-Bail
2 rue Lechevalier 50580

Tel : 02 33 87 52 00 Fax: 02 33 04 39 90

Courriel : contact@portbail.fr

Directeur de la publication : Guy Cholot

Rédacteur en Chef: Serge Laidet. Articles de la Commission Communication

Photos : Mairie, Presse de la Manche, J.P. Bonamy, E. Fosse, O.Tourisme

Initiatives ... à suivre PROJET VOGUE A L'ÂNE

En septembre, Florane Allard, 23 ans, originaire de Port-Bail, et Bérénice Vincent, 26 ans, originaire de Hambye, partiront de la commune de Port-Bail pour un périple de 9 mois en direction du Portugal. Leur moyen de transport ? Deux ânes du Cotentin bâtés.

Ce projet s'articule autour du voyage et de l'échange sous toutes ses formes. Privilégiant un moyen de transport « propre », dans ces conditions, il va de soit qu'avec les ânes, elles emprunteront sentiers et routes communales à la découverte de la nature, des campagnes et du monde rural ; tout cela à pied, au rythme de l'animal.

Cependant, Bérénice et Florane ne prônent pas le retour à l'âge de pierre, mais une réflexion sur des conceptions alternatives du voyage, de l'agriculture, de modes de vie. Réflexions qu'elles alimenteront grâce aux haltes dans des fermes, à traction animale et aussi par les multiples rencontres escomptées.

Convaincues que cette aventure originale offre un fort potentiel pédagogique, elles vont le partager notamment avec les écoles de Port-Bail, via un blog qui retransmettra leur journal de bord. Il illustrera les savoirs et connaissances acquis au cours du voyage : un coup de main à la ferme en échange d'un bon repas chaud, un petit air d'accordéon pour tout connaître sur la flore locale, une bourse en cuir contre un panier de légume...

Leur but sera d'allier traditions et modernité avec la traction animale, moyen de transport ancestral, et l'outil informatique. Leur départ est fixé à la mi-septembre, peu après la rentrée scolaire. Mais d'ici là, conseils, encouragements et même **donations en tout genre** seront les bienvenus ! Elles sont toujours joignables sur Internet à l'adresse vogala@gmail.com ou par téléphone au 06-07-57-08-49.

INSCRIPTION AU REGISTRE PLAN CANICULE 2009

Depuis les fortes chaleurs de l'été 2003 et les conséquences humaines qui ont suivi, les pouvoirs publics ont instauré la mise en place chaque année du 1^{er} juin au 31 août, du plan canicule.

Un décret du 1er septembre 2004 charge les maires de constituer et de tenir à jour tout au long de l'année un registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées vivant à domicile. Ce registre a pour seul but de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgences. L'inscription est facultative, elle est basée sur le volontariat. Elle peut être faite par la personne elle-même, par son représentant légal ou par un tiers (médecin, service ou personnes intervenantes, voire même un voisin).

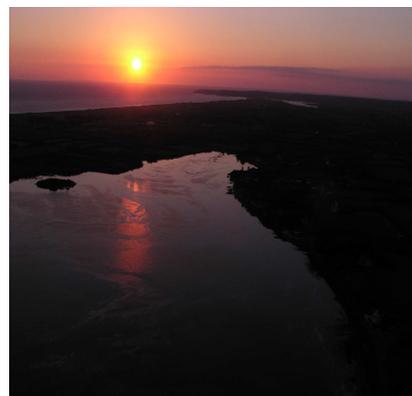
Peuvent figurer sur ce registre : les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile, les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, résidant à leur domicile et les personnes reconnues handicapées, résidant à leur domicile.

Les personnes figurant sur ce registre disposent d'un droit d'accès et de rectification des informations les concernant.

Pour être inscrit sur ce registre, vous pouvez adresser un courrier à la mairie de Port-Bail ou un mail contact@portbail.fr

Toute personne inscrite par un tiers peut demander une modification de son inscription ou sa radiation du registre. Ce registre ne peut être communiqué par Monsieur le Maire qu'à Monsieur le Préfet de la Manche en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgences.

Le soleil ... encore plus beau sur nos côtes en soirée ... et surtout moins dangereux. A consommer sans modération.



A l'heure où l'on ne parle que d'une jeunesse plutôt mal dans sa peau voir délinquante, il faut souligner les initiatives comme celle de Florane et Bérénice : Partir à la rencontre des gens dans un voyage respectueux de l'environnement et partager leur aventure avec des enfants pour les convaincre de respecter leur terre